



Une deuxième Conférence sur la relance économique pour bientôt

p.4

APRÈS UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE TERNE Les élections locales commencent dans les bureaux itinérants



© Photo : D.R

Dans trois jours, les candidats aux élections des Assemblée populaires communales et de wilaya (APC et APW) sauront si leur campagne, qui a pris fin hier, a porté ses fruits. Jusqu'au samedi 27 novembre, la loi relative au régime électoral impose aux candidats le silence, c'est-à-dire qu'ils doivent s'abstenir de faire campagne, sous quelque forme que ce soit. Les candidats ainsi que les dirigeants des partis politiques qui sont engagés dans les élections locales, ont eu largement le temps, depuis le 4 novembre, date d'ouverture de la campagne électorale, pour faire connaître aux électeurs leur programme et ce qu'ils comptent faire dans leurs communes et wilayas, en plus de l'argumentaire pour convaincre d'aller massivement aux urnes le 27 novembre.

p.2

UN NOUVEAU PROJET DE LOI DEVANT L'APN VERS LA GRANDE MISE À JOUR DU CODE PÉNAL

p.3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT



50 commissions rogatoires sur les traces des preuves

p.3

SÉCURITÉ : IMMIGRATION



Un réseau international démantelé par la Gendarmerie

p.3

LIBYE

98 candidats à la prochaine présidentielle ont déposé leurs dossiers avant la clôture des délais

Quatre-vingt-dix-huit (98) dossiers de candidature ont été déposés pour la présidentielle du 24 décembre en Libye, a annoncé mardi le président du Conseil d'administration de la Haute commission électorale nationale (HNEC), Imad Al-Sayeh, au lendemain de la clôture des délais de dépôt.

CORONAVIRUS

172 nouveaux cas, 119 guérisons et 4 décès

Cent soixante-douze (172) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 119 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué ce mardi le ministère de la Santé. Selon la même source, le total des cas confirmés en Algérie s'élève à 209.283 cas. Le ministère de la Santé a fait savoir également que le nombre des décès a atteint 6.030 cas, tandis que le nombre des patients guéris est passé à 143.532. Par ailleurs, 22 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.



ACCIDENTS DE LA ROUTE :

39 morts et 937 blessés en une semaine

39 personnes sont décédées et 937 autres ont été blessées dans 799 accidents de la route durant la semaine du 14 au 20 novembre courant à travers le territoire national, a indiqué, mardi, la Protection civile, dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec 04 personnes décédées sur les lieux de l'accident et 07 autres blessées prises en charge par les secours de la Protection civile, puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 15 accidents de la route.

Après une campagne électorale terne

Les élections locales commencent dans les bureaux itinérants

Dans trois jours, les candidats aux élections des Assemblée populaires communales et de wilaya (APC et APW) sauront si leur campagne qui a pris fin hier, a porté ses fruits. Jusqu'au samedi 27 novembre, la loi relative au régime électoral impose aux candidats le silence, c'est-à-dire qu'ils doivent s'abstenir de faire campagne, sous quelque forme que ce soit.



■ L'impression qui se dégage de cette campagne électorale, ressentie largement dans la population et exprimée par les médias, est que ces élections locales ne suscitent par un grand engouement chez les électeurs. (Photo: DR)

Les candidats ainsi que les dirigeants des partis politiques qui sont engagés dans les élections locales, ont eu largement le temps, depuis le 4 novembre, date d'ouverture de la campagne électorale, pour faire connaître aux électeurs leur programme et ce qu'ils comptent faire dans leurs communes et wilayas, en plus de l'argumentaire pour convaincre d'aller massivement aux urnes le 27 novembre.

Les candidats et les dirigeants politiques qui ont mené campagne n'ont pas été favorisés par la conjoncture sanitaire qui a connu une évolution à la hausse du nombre de cas de contaminations au Covid-19 enregistrés sur les 24h, et par les déclarations des spécialistes n'ont pas hésité à parler de 4^{ème} vague. La situation est d'autant plus inquiétante que le taux de vaccination est loin de celui qui était espéré pour une protection meilleure des Algériens contre la Covid-19.

En plus de la crise sanitaire, la campagne électorale a coïncidé avec une période de perturbations climatiques marquées par le froid et la pluie qui ont considérablement gêné la participation des Algériens aux meetings et rencontres animés par les candidats. Mais ce n'est pas tout, l'érosion du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population, du fait d'une hausse de prix vertigineuse sur certains produits de grande consommation, n'a pas aidé à la mobilisation.

Ces facteurs défavorables se sont conjugués pour compliquer la tâche aux candidats et à leurs soutiens. Il faut ajouter que le discours des candidats diffusé à la télévision, a rarement eu un contenu captivant. L'habitude de se répandre en formules très longues de salutation et de politesse fait perdre aux candidats

un temps précieux alors que leur passage sur l'écran dure à peine quelques minutes. Au lieu d'aller

directement à l'essentiel de leur programme, certains candidats perdent ainsi du temps. L'im-

pression qui se dégage de cette campagne électorale, ressentie largement dans la population et exprimée par les médias, est que ces élections locales ne suscitent par un grand engouement chez les électeurs, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines. En milieu rural, la situation est probablement différente, à cause d'une plus forte proximité entre les candidats et les électeurs, ainsi que d'une attente plus grande dans la population, confrontée à des problèmes qui exigent une bonne gestion locale. Dans une première évaluation, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a estimé que la campagne électorale s'est déroulée de manière «positive», les règles de bonne conduite ayant été respectées.

Le président de l'Anie a fait état de quelques dépassements mineurs, en relation avec le non-respect du protocole sanitaire pour faire face à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19). Le corps électoral s'est élevé, au terme de la révision exceptionnelle des listes électorales, à 23.717.479 électeurs et électrices, selon les données communiquées par l'Anie, instance qui supervise tout le processus électoral. Quoiqu'il en soit, la phase du vote a commencé aujourd'hui pour les bureaux itinérants. Ainsi, dans la wilaya de Tindouf la première caravane est dans les régions enclavées de Kehal et Chenachène.

Ce bureau itinérant, sur un dispositif de dix bureaux similaires mobilisés dans la wilaya de Tin-

Développement local

Ancrage de la démocratie participative dans la gestion de la chose publique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé, avant-hier à Illizi, que les pouvoirs publics œuvraient à l'ancrage de la démocratie participative dans la gestion de la chose publique selon une approche nouvelle. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation d'Ahmed Belhadad en tant que wali d'Illizi, dans le cadre du récent mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps des walis, M. Beldjoud, a indiqué que «les pouvoirs publics œuvrent à l'ancrage de la démocratie participative dans la gestion de la chose publique, selon une approche nouvelle». Cette dernière repose essentiellement, a-t-il ajouté, sur une ouverture sur l'ensemble des catégories sociales, l'écoute de leurs préoccupations et leur prise en charge sérieuse dans le cadre d'une relation participative constructive.

Le ministre, qui est accompagné dans cette visite du ministre des Moudjahidine et des Ayant-droits, Laid Rebigua, a souligné que les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier au processus de développement de cette wilaya. Cela apparaît, a-t-il soutenu, à travers les financements importants mobilisés ces dernières années pour l'exécution des différents programmes de développement ayant permis de réceptionner divers équipements publics. A ce propos, il a précisé que ces programmes ont contribué à l'amélioration des conditions de vie du citoyen et à la satisfaction de ses doléances, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'eau potable ayant atteint un taux de 98%, et autant pour celui de l'électricité et du gaz, en plus d'atteindre un taux de 94% en termes de scolarisation dans cette wilaya frontalière. Le ministre a salué, par ailleurs, le rôle important assumé par l'Armée nationale populaire (ANP) aux frontières pour la défense du pays et sa préservation de toutes menaces, avant de valoriser aussi les efforts de l'ensemble des corps sécuritaires dans leur lutte contre la criminalité transfrontalière et dans leur protection de l'économie nationale.

A l'occasion, M. Beldjoud a loué également le degré de vigilance des citoyens et des notables de la région et leur adhésion autour des institutions de l'Etat pour la stabilité de la région et du pays. Il a appelé, au terme de son intervention, le nouveau wali d'Illizi à œuvrer avec abnégation et dévouement pour le développement de cette collectivité et sa promotion au rang des grandes wilayas du pays, au mieux des intérêts et attentes de ses habitants.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que d'élus des deux chambres du Parlement et des notables de la région.

Manel Z.

REPÈRE

Diplomatie

Le Président Tebboune préside une séance de travail avec des chefs de missions diplomatiques au Machreq Arabe et en Iran

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi, une séance de travail avec des chefs de missions diplomatiques accrédités auprès de pays du Machreq Arabe et en Iran, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une séance de travail avec des chefs de missions diplomatiques accrédités auprès de pays du Machreq Arabe et en Iran", précise la même source.

L'accent a été mis lors de la réunion sur "le renforcement des liens entre notre communauté et le pays, et l'intensification des efforts pour la prise en charge de ses préoccupations", lit-on dans le communiqué. Le Président Tebboune a insisté sur "la bonne performance attendue du corps diplomatique conformément à la nouvelle vision de la politique étrangère", enjoignant "les ambassadeurs de veiller au raffermissement des relations avec les pays frères", a conclu le communiqué.

douf pour les élections locales, devra permettre à près de 1.700 électeurs des populations nomades et bédouines de ces régions distantes de plus de 900 km de Tindouf, d'accomplir leur devoir électoral dans le cadre des élections locales du 27 novembre 2021. Selon le délégué de l'Anie, Mebarek Seddiki, les conditions nécessaires au bon déroulement de l'opération de vote ont été réunies, dont la mobilisation des véhicules tout terrain, leur accompagnement en observateurs représentant les formations politiques et les indépendants en lice. Pour mener à bien cette opération électorale, les moyens humains et matériels ont été mobilisés, dans le respect du protocole sanitaire pour la prévention de la pandémie du Coronavirus.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Un nouveau projet de loi devant l'APN

Vers la grande mise à jour du Code pénal

Tout en respectant les mécanismes et les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, le nouveau Code pénal, remanié par le ministère de la Justice, Garde des Sceaux, répond aux exigences circonstancielles telles que l'apparition de nouveaux genres de crimes dans la société.

Durcissement et renforcement des sanctions pénales, voilà ce que prévoit le nouveau Code pénal pour stopper l'hémorragie des crimes nouveaux dans la société. L'ancienne ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant le Code pénal n'est plus en mesure de répondre aux nouvelles exigences face aux nouveaux crimes et autres récents phénomènes ayant secoué dernièrement la société, c'est la raison pour laquelle que l'actuel ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté avant-hier devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le nouveau projet de loi du Code pénal qui vient modifier et compléter à la fois ladite ordonnance, dans l'objectif de son adoption par les députés. Le nouveau projet de loi porte d'abord la criminalisation des actes très répandus dans la société puis, le durcissement des



Le nouveau Code pénal porte aussi le durcissement des sanctions pénales pouvant atteindre jusqu'à 30 ans de prison ferme au lieu de 20 ans dans l'ancienne ordonnance. (Photo : D.R)

peines de prison contre les personnes impliquées dans des actes et crimes de nouveaux genres. Le nouveau Code pénal porte aussi le durcissement des sanctions pénales pouvant atteindre jusqu'à 30 ans de prison ferme au lieu de 20 ans dans l'ancienne ordonnance. Ce nouveau projet de loi est parfaitement compatible avec les nouveaux crimes et phénomènes que connaît le pays, il intervient pour adapter le texte de loi à «la nouvelle conception de l'échelle des peines durcies, notamment celles relatives à certains crimes dangereux», a fait savoir le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné que, «la première modification contenue dans le projet concerne la révision de l'échelle des sanctions pénales conformément aux exigences de l'adaptation de la politique pénale aux évolutions que connaît la société ainsi que l'évolution de la criminalité et la dangerosité de certains actes exigeant des sanctions sévères pour y faire face».

Abderrachid Tabi a relevé que le Code pénal, qui fixe dans son 5^e article l'échelle des peines prévues pour les trois types de criminalité (crimes, délits, infractions), «ne permet pas, dans son état actuel, de prévoir des sanctions de plus de 20 ans de prison», ajoutant que «ce projet propose la révision de l'échelle des sanctions pénales à travers le relèvement du plafond de la peine d'emprisonnement à 30 ans au lieu de 20 ans». Sur ce registre, le ministre de la Justice, Gardes des Sceaux a précisé que «la peine de 30 ans de prison est appliquée dans nombre de législations comparées et n'est pas une création algérienne. Elle n'est également pas en contradiction avec les mécanismes et les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme». Le ministre a révélé que ce projet de loi «durcit la peine en cas d'entrave à l'accès aux institutions publiques ou à leur fonctionnement ordinaire ou le fait d'empêcher leurs personnels d'exécuter leurs missions», précisant que «des peines sévères pouvant atteindre 20 ans de prison, assorties de deux (2) millions de DA, si ces

actes sont commis par la force ou en menaçant d'y recourir par plus de deux individus ou par les armes». Par ailleurs, le projet de loi renferme «la criminalisation de l'exploitation illégale de la voie publique, comme les parkings en contrepartie et sans autorisation de l'autorité administrative compétente, avec une peine de prison de 6 mois à deux années et une amende de 25.000 DA à 200.000 DA, avec confiscation des fonds qui en proviennent». Enfin, le ministre a fait savoir que l'amendement contenu dans ce projet «porte sur le durcissement des décisions de justice, en vue de réprimer les actes relatifs au recours d'un fonctionnaire public à son pouvoir et à sa fonction, dans le but d'arrêter ou d'entraver l'exécution d'une décision de justice ou de s'y opposer délibérément», d'autant qu'il propose de «porter la peine de ce délit de deux à 5 ans d'emprisonnement et une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, pour qu'elle soit adéquate avec la gravité de ces actes».

Sofiane Abi

BRÈVE

Sommet libyen sur l'énergie et l'économie

Sonatrach a prit part

Sonatrach a participé au Sommet libyen sur l'énergie et l'économie qui s'est tenu à Tripoli les 22 et 23 novembre, a indiqué mardi un communiqué du groupe. Sonatrach a participé à ce sommet avec une délégation composée de cadres supérieurs du groupe et des P-dg de ses filiales spécialisées dans les services pétroliers. Ce sommet a été l'occasion d'examiner les moyens de coopération avec la partie libyenne à travers la participation des filiales de Sonatrach aux opérations de mise à niveau et de maintenance des installations pétrolières et gazières et la reprise très prochaine par le groupe de ses activités d'exploration et de production, a précisé la même source. Plusieurs compagnies mondiales spécialisées dans le domaine pétrolier, gazier et énergétique ont pris part à cet événement économique majeur qui vise à présenter le plan d'investissement du gouvernement libyen dans les secteurs du pétrole et du gaz pour augmenter les capacités de production et les programmes de formation et de mise à niveau des cadres libyens. Les projets d'investissement dans les énergies renouvelables et de développement du réseau public d'électricité ont été également présentés à cette occasion. A noter que Sonatrach est présente en Libye en vertu de contrats de partenariat avec la Compagnie pétrolière nationale libyenne dans le domaine de l'exploration et de la production.

Agence

Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent 150 commissions rogatoires sur les traces des preuves

Le département de la Justice a lancé quelque 150 commissions rogatoires dans le cadre de traitement des affaires relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, c'est ce qu'a annoncé hier à Alger, le directeur général de l'Ecole supérieure de la Magistrature, Abdelkrim Djadi, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Convié à l'émission «L'invité de la rédaction» de ladite Chaîne, Abdelkrim Djadi a fait savoir que les «150 commissions rogatoires relatives aux affaires de corruption et du blanchiment des capitaux sont à la phase d'enquêtes». Au sujet de la récupération des fonds et des biens mal-acquis se trouvant à l'étranger, l'invité de la Radio nationale a souligné que «l'instruction dans ce genre de dossiers est complexe et elle prendra un peu de temps». Abdelkrim Djadi n'a pas caché sa crainte au sujet des fonds algériens évadés vers l'étranger sous l'ère de la «Issaba». «Toutes ces procédures deviennent complexes quand on traite

avec des partenaires étrangers», dira-t-il tout en expliquant qu'il y a des pays qui facilitent l'entraide, d'autres vont plus lentement alors qu'il y a d'autres aussi qui, carrément, «ne nous facilitent pas la tâche». Le responsable de l'Ecole supérieure de la Magistrature a ajouté que le traitement de ces dossiers se fait au cas par cas et la justice algérienne «essaie justement d'avancer sûrement dans chaque dossier». Selon lui, il faut arriver à «déterminer les biens mal-acquis, leur endroits et leur régime juridique pour pouvoir engager des procédures», lesquelles, a-t-il estimé, «prennent le temps qu'il faut en fonction du régime de chaque dossier». Sur le plan des réformes du secteur de la justice, le représentant de la prestigieuse Ecole supérieure de la Magistrature estime qu'elle doit «aller étape par étape», et il faut «savoir classer les priorités». Abdelkrim Djadi a évoqué l'existence d'un énorme chantier au niveau du secteur de la Justice, où, explique-t-il «il y a beau-

coup de chantiers ouverts concernant la révision de certaines règles qui régissent la comparution immédiate pour la rendre plus efficace, les règles qui régissent le tribunal criminel afin de le rendre moins coûteux et plus efficace, ainsi que celles relatives à l'organisation judiciaire, dans l'ordre ordinaire ou l'ordre administratif ainsi que la classification des juridictions». L'objectif derrière toutes ces réformes, c'est «d'avoir une stabilité juridique et une stabilité dans les textes et dans les pratiques», estime-t-il. Par ailleurs, concernant la formation des magistrats, Abdelkrim Djadi estime qu'elle doit «d'abord avoir des valeurs de l'équité, de l'honnêteté, du savoir et du savoir-faire», ajoutant que le juge d'aujourd'hui «doit être bien formé pour être à la hauteur de la mission qui lui incombe à savoir, rendre justice et la perception de cette justice chez le citoyen c'est l'équité», dira Abdelkrim Djadi.

Sofiane Abi

SÉCURITÉ

Immigration

Un réseau international démantelé par la Gendarmerie

Un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de migrants sous formes de groupes transfrontaliers bien organisés, composé de 27 membres dont sept se trouvant à l'étranger, vient d'être démantelé par les enquêteurs du Groupement territoriale de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou-Argeridj, c'est ce qu'a annoncé hier un bulletin d'information du Commandement de la Gendarmerie nationale. En tout, ajoute ledit communiqué, 14 membres appartenant au dit réseau ont été arrêtés dans diverses opérations et placés en détention provisoire après avoir été déférés devant les autorités judiciaires, tandis que 13 autres membres du même réseau ont fait l'objet des mandats d'arrêts internationaux diffusés à leurs endroits, dont sept internationaux, souligne le communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Tout a commencé suite aux investigations menées par les Gendarmes enquêteurs relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou-Argeridj, qui ont permis d'identifier 27 membres du réseau, dont sept sont actifs hors du territoire national, les 27 membres du réseau criminel ont été actifs en s'appuyant sur les réseaux sociaux, c'est ce qu'a démontré l'enquête des Gendarmes. L'opération qualitative a été menée par des Gendarmes enquêteurs du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou-Argeridj qui ont utilisé les techniques modernes d'enquête, indique le communiqué. Grâce à cette technologie moderne, l'enquête des Gendarmes de Bordj Bou Argeridj a pu révéler l'activité du réseau criminel international qui s'étend sur tout le territoire national, passant même par les pays du Maghreb jusqu'en Europe, signale le même communiqué. Ce nouveau démantèlement après d'autres opérations similaires est d'une haute qualité, car il a permis de faire un nouvel échec aux plans diaboliques des réseaux criminels visant la sécurité nationale.

S. Abi

Libérer l'investissement et relancer les 2.500 projets bloqués par le CNI

Une deuxième Conférence sur la relance économique pour bientôt

Dans le Projet de loi de Finances 2022 (PLF), le Gouvernement table sur un taux de croissance de 3,3% qui permettra, relativement, résorber les déficits publics, et ce, malgré la hausse significative des dépenses publiques (plus de 9.000 milliards de dinars) et le maintien du calendrier des réformes fiscales et financières décidés durant la période de la crise sanitaire.

En plus des mesures d'urgences prises durant cette même période, le Gouvernement a mis en place un Plan d'investissement plus vigoureux pour promouvoir davantage de postes d'emplois et augmenter la consommation du produit local qui soutiendra à son tour la hausse du PIB. Le Gouvernement appelle à l'encouragement de l'investissement local au moyen de plusieurs mesures réglementaires et financières prises dans ce cadre.

Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a annoncé, la semaine dernière, selon le rapport préliminaire de la Commission des Affaires économiques et des finances du Conseil de la Nation sur le texte de loi de Finances pour l'exercice 2022, qu'«une Conférence nationale sur la relance économique devra se tenir prochainement sous l'égide du président de la République». Il n'a donné aucun détail supplémentaire sur ladite Conférence qui portera principalement sur la relance de l'investissement local et étranger qui entraînera des retombées bénéfiques sur le plan de développement écono-



■ L'investissement public ou privé est confronté depuis des années à une multitude de contraintes qui retardent leur exécution. (Photo : DR)

mique. Générer de la devise, conférant des actions ou moyens financiers nécessaires pour développer les secteurs productifs. Pour relancer l'investissement productif, il est impératif après presque deux ans de récession et de l'arrêt quasi-complet des activités des entreprises de définir une nouvelle politique de relance de l'investissement public, dont les conditions d'accès au financement (crédit), au foncier, au marché intérieur et extérieur. Ces questions seront abordées amplement lors de la prochaine conférence nationale sur la relance économique, a fait savoir M. Benabderrahmane, affirmant, dans ce cadre, que cette rencontre «constituera un cadre pour le traitement des dysfonctionnements dont souffre l'investissement, ce qui permettra l'accès aux postes d'emploi et la création de richesses, d'autant que près de 2.500 projets sont actuellement en attente de l'aval du CNI relevant la détermination du Gouvernement à lever toutes les restric-

tions administratives à l'investissement dans le pays». Ce qui signifie la relance prochaine de ces projets d'investissements gelés pour, probablement, des raisons administratives ou financières. L'investissement public ou privé est confronté depuis des années à une multitude de contraintes qui retardent leur exécution. Des retards ou des annulations qui coûtent chers au Trésor publics et à la trésorerie des entreprises économiques.

Cette problématique touche, également, les jeunes entrepreneurs qui se plaignent du cadre réglementaire et du manque de financement pour réaliser leurs objectifs.

En réponse à ces préoccupations, le Premier ministre et ministre des Finances a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à soutenir l'investissement à travers «l'assouplissement des procédures douanières et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques.

«Le secteur des douanes sera

doté d'un nouveau système informatisé, fruit d'un partenariat avec les Coréens, relevant le besoin d'un plan d'urgence pour le développement des moyens de travail», a-t-il précisé, évoquant la révision du Code de l'investissement, de la réglementation des changes et la réforme du système fiscal. Ainsi, corriger les dysfonctionnements qui handicapent l'exécution des projets d'investissements, simplifiera la mise en œuvre du plan d'investissement au niveau national et local et décentraliser les administrations. La décentralisation des institutions conférera plus d'autonomie aux localités qui doivent se concentrer sur leur développement.

Il est prévu dans ce cadre «la création de commissions locales et d'une commission nationale, sous la tutelle du secteur de l'Industrie, ayant pour objectif d'inventorier tous les dossiers et les problèmes entravant le lancement des projets d'investissement», a indiqué le chef du Gouvernement. Pour lui, l'investissement local est nécessaire pour soutenir la croissance et ouvrira, par conséquent, de nouveaux marchés et favorise l'innovation. L'Etat a déjà relancé quelques projets à l'arrêt, selon M. Benabderrahmane, assurant que «cinq projets structurels arrêtés par les autorités publiques commençaient à se concrétiser sur le terrain, notamment dans les secteurs minier et portuaire, qu'ils ont pris leur cours naturel grâce aux partenariats conclus avec des opérateurs leaders dans ces domaines». Il faut rappeler, que l'Etat appelle sans cesse à la promotion du partenariat public-privé et étranger sous le principe gagnant-gagnant.

Samira Takharboucht

Sous-traitance industrielle

L'importance et le soutien de l'Etat soulignés par le ministre de l'Industrie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a mis en avant, avant-hier lundi à Alger, la grande importance et le soutien, inconditionnel, accordé par l'Etat à la sous-traitance industrielle.

A travers, a-t-il indiqué dans une allocution, lue en son nom par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, à l'occasion de l'ouverture de la 6^{ème} édition du Salon international de la sous-traitance Algest 2021, notamment, l'instauration d'exonérations fiscales et de facilitations ainsi que l'élargissement de leur champ d'action dans le but d'encourager la production nationale et de réduire la facture d'importation. Faisant remarquer que pas moins de 1.410 entreprises activent dans le secteur de la sous-traitance à l'échelle nationale.

Ces entreprises, a fait remarquer le ministre de l'Industrie, activent dans les secteurs de la mécanique, la métallurgie et la construction navale, les industries de transformation, les industries électroniques, les industries plastiques et pétrochimiques, et dans l'engineering. «Le secteur de l'industrie contribue à

hauteur de 4,7% au PIB», a observé Ahmed Zeghdar, soulignant, à l'occasion, le rôle, stratégique, de la sous-traitance dans le développement du secteur.

D'où, a-t-il dit, la nécessité d'encourager ce créneau notamment en motivant les grands groupes à signer des contrats de partenariat avec ces entreprises pour les faire bénéficier de leurs expertises et de leur financement.

De son côté, le directeur général de la compétitivité au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, a lancé un appel aux grands groupes publics pour partager avec les petites entreprises qui présentent un potentiel, leurs expertises et aussi leurs moyens. Afin, a-t-il indiqué, de bâtir une industrie nationale capable de réaliser une forte intégration et amener la balance commerciale à s'équilibrer. Pour sa part, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Sallaouatchi, a estimé que l'épanouissement de ce secteur nécessite la fédération des efforts des grandes entreprises et des PME.

Mettant en avant le rôle de la sous-traitance qui représentait, a-t-il indiqué, le cœur du développement de l'économie nationale. Ci-

tant, au passage, quelques exemples d'expériences, réussies, de la sous-traitance dans son secteur, notamment dans la construction navale ou encore de l'aquaculture.

Notons qu'en marge de l'ouverture de la 6^{ème} édition du Salon international de la sous-traitance Algest 2021, trois protocoles d'accord entre des groupes publics, Sonelgaz, spécialisé dans la production, le transport et la distribution de l'énergie, Imetal activant dans les industries métallurgiques et sidérurgiques et Getex spécialisé dans la production des produits textiles et cuir et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (Bastp) ont été signés dans le cadre du développement de la collaboration entre les industriels et les sous-traitants.

Et qu'une dizaine d'autres accords devrait, selon le président de la Bastp, Kamel Aksous, être signée avant la fin de ce salon, et ce, dans les différents domaines industriels.

«Ces protocoles d'accord représentaient un mécanisme, clé, dans le développement des relations de partenariat entre les groupes industriels et les sous-traitants», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

SOLAIRE 1.000

Energie solaire

11 sites retenus dans le cadre du projet «Solaire 1.000»

Dans un communiqué publié, avant-hier lundi sur sa page Facebook, le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a annoncé l'installation d'un groupe de travail spécialisé pour préparer les documents relatifs à l'appel d'offres destiné aux investisseurs dans le cadre du projet "Solaire 1.000" et examiner les éléments externes liés à ce dernier. En attendant, lit-on à travers ce communiqué, le lancement effectif de la nouvelle Société algérienne des énergies renouvelables "Shaems". «Le groupe de travail a élaboré un travail préliminaire en prévision du lancement du projet "Solaire 1.000" avant la fin de l'année en cours et a fixé les conditions financières requises pour ce type de projets afin d'assurer son financement par les investisseurs, avec le concours du ministère des Finances», a précisé la même source.

Onze (11) sites, d'une superficie totale de 4.250 hectares, a poursuivi le communiqué du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, ont été retenus, avec la participation active des wilayas concernées : El Bayadh, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El M'Ghair et Béchar. Pour, a-t-on ajouté, la réalisation du projet de "Solaire 1.000" qui comprend des stations de production d'énergie solaire d'une capacité globale de 1.000 mégawatts. «Il s'agit notamment du choix des sites adaptés aux exigences de réalisation des stations d'énergie solaire du projet "Solaire 1.000", en tenant compte de l'accessibilité aux sites et de la possibilité de raccordement au réseau électrique», a fait savoir la même source.

Le jour-même, soit, avant-hier lundi, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, le professeur Benatou Ziane, a reçu, au siège de son département ministériel, le directeur général de l'entreprise

"Shaems" qui a été créée à l'initiative du ministère de la Transition Énergétique et des Energies Renouvelables, et en coopération avec le ministère de l'Énergie et des Mines. «La société est chargée d'élaborer le programme national pour les énergies renouvelables, notamment le projet "Solaire 1.000", et ce en lançant le premier appel d'offres aux investisseurs dans le but de réaliser des centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale estimée à 1000 mégawatts», a-t-on précisé. Afin d'assurer l'avancement du projet "Solaire 1 000", le ministère de la Transition énergétique et des Energies Renouvelables a constitué un groupe de travail dédié à la préparation des dossiers d'appel d'offres pour les investisseurs liés au projet, ainsi qu'à l'examen des éléments externes associés à ce projet. Depuis, plusieurs travaux préparatoires ont été réalisés, notamment le choix des sites adaptés aux besoins de la réalisation des centrales solaires du projet "Solaire 1.000" (accessibilité des sites, raccordement aux réseaux électriques...).

R.M.

INFO EXPRESS

**Libye
80 candidats pour la présidentielle dont Seif Al Islam Gueddafi, Dbeibah et Haftar**

Pas moins de 80 candidats à la présidentielle libyenne ont déposé leurs dossiers de candidature au 22 novembre, la date limite pour le dépôt des demandes concernant le scrutin présidentiel, selon la Haute commission électorale nationale (HNEC). Les trois directions de la commission électorale à Tripoli, Benghazi et Sebha ont continué, lundi matin, au dernier jour de l'opération de dépôt des dossiers, à recevoir davantage de candidats. La Libye enregistre un nombre record de candidats à la présidentielle, qui a atteint les 80, rapporte l'agence de presse libyenne (LANA).

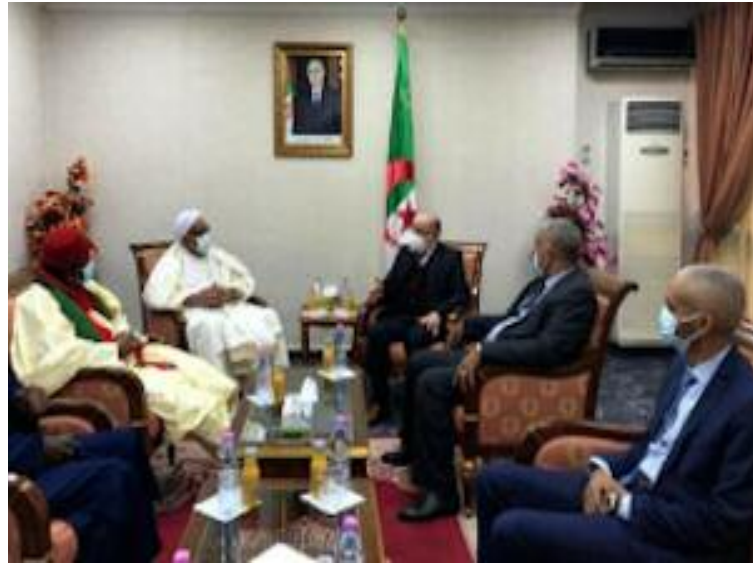
A noter que la HNEC a affirmé que «les candidatures soumises à la commission ne signifient pas nécessairement que la demande du candidat a été acceptée, mais plutôt un processus de réception uniquement. Après réception, la demande sera vérifiée si elle comprend tous les documents requis, puis renvoyée aux autorités compétentes pour examen de sa validité».

Affaires religieuses

Belmahdi reçoit le calife général de la confrérie Tidjania

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a reçu, avant-hier, à Alger, le calife général de la tarika (confrérie) Tidjania, cheikh Ali Belarabi, accompagné d'une délégation de la confrérie Tidjania de la République fédérale du Nigeria, a indiqué un communiqué du ministère.

«M. Belmahdi a reçu le calife général de la confrérie Tidjania, cheikh Ali Belarabi, à la tête d'une délégation importante de la confrérie Tidjania de la République fédérale du Nigeria, représentant la profondeur africaine avec laquelle nous avons des liens



solides», lit-on dans le communiqué. Cette rencontre s'inscrit «dans le cadre de la consolidation des liens de coopération africaine soutenue par l'Algérie, notamment le

dossier de la formation des imams dans les instituts relevant du secteur et l'enseignement du Coran dans les écoles coraniques et les zaouïas», ajoute la même source.

INFO EXPRESS

**Tamanrasset
2 morts et 3 blessés dans un accident sur la RN-1**

Deux personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur le tronçon de la RN-1 reliant Tamanrasset et In-Guezzam, a-t-on appris lundi dernier auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit, dimanche-soir, suite à une collision frontale entre un véhicule léger et un autre utilitaire, à 50 km au sud de Tamanrasset en allant vers In-Guezzam, causant la mort de deux personnes et faisant trois blessés, tous évacués vers l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on précisé. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Covid-19

Mise en garde contre l'usage abusif des antibiotiques

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a mis en garde contre l'usage excessif des antibiotiques pendant la pandémie de Covid-19, soulignant que cela pourrait conduire à une propagation accélérée de la résistance aux antimicrobiens. Le ministre a affirmé à l'occasion de la journée d'information organisée dans le cadre de la Semaine mondiale pour le bon usage des antimicrobiens (18-24 novembre), que la célébration de cette

semaine, dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie, revêt une «importance majeure», sachant que la résistance aux antimicrobiens «nécessite le recours à des médicaments coûteux, prolonge la période de maladie et de traitement et accable les familles et la société». Après avoir annoncé qu'une journée nationale est dédiée à cette occasion, il a indiqué que l'Algérie «a toujours célébré cette semaine, à l'instar d'autres pays, pour faire face à ce

danger, et s'engage à mettre en œuvre le plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens».

Il a souligné l'importance du «suivi du phénomène de l'antibiorésistance par l'Institut Pasteur, en tant que laboratoire de référence dont il faut renforcer les moyens de contrôle de la résistance aux antibiotiques chez les animaux à travers le dispositif mis en place par le ministère de l'Agriculture».

Pandémie

Réouverture des salles des ablutions dans les mosquées

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé, lundi, dans un communiqué la réouverture des salles des ablutions dans les mosquées, avec le respect du protocole sanitaire relatif à la lutte contre la Covid-19.

«Après une réunion de coordination entre la Commission ministérielle de la Fatwa et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, il a été décidé de la réouverture pour les fidèles des salles des ablutions dans les mosquées. Une mesure qui intervient dans le cadre de la reprise des activités dans les différents domaines de la vie, pour peu que ces salles soient ouvertes

15 minutes avant l'appel à la prière et soient fermées 5 minutes après la prière», lit-on dans le communiqué.

Le ministère relève, toutefois, qu'il importe parallèlement à cette mesure, de prendre des mesures supplémentaires qui accompagneront cette réouverture dans les mosquées en général et dans les salles des ablutions en particulier, consistant notamment à «veiller à organiser l'entrée aux salles des ablutions, en vue de garantir la distanciation physique et à mettre des produits de stérilisation à la portée des fidèles dès l'entrée». Le ministère a également attiré l'attention sur la nécessité de «se

limiter à l'utilisation du savon liquide et d'œuvrer à la désinfection des salles des ablutions de manière périodique et organisée».

Dans ce cadre, il importe, selon la même source, de rappeler la teneur des précédents communiqués, comme la nécessité pour les personnes présentant des symptômes de cette maladie ou d'autres maladies similaires, telles que la grippe saisonnière, d'éviter de fréquenter les lieux publics, notamment les mosquées, pour ne pas contaminer les autres personnes», tout en «appelant les imams à accompagner les fidèles et à les sensibiliser à la nécessité de faire leurs ablutions à la maison».

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Crise politique au Soudan

L'accord conclu entre civils et militaires salué

La communauté internationale a été unanime à saluer l'accord conclu dimanche entre le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok et le général Abdel Fattah al-Burhane, après plusieurs jours de tensions ayant plongé le pays dans une grave crise politique, suite à un coup de force des militaires perpétré le 25 octobre dernier contre le gouvernement en place.

La Mission intégrée d'assistance à la transition des Nations unies au Soudan (UNITAMS), qui s'est félicitée du retour à la transition démocratique dans ce pays, a souligné «la nécessité de protéger l'ordre constitutionnel pour sauvegarder les libertés fondamentales d'action politique, de liberté d'expression et de réunion pacifique». La Mission onusienne a exhorté «toutes les parties prenantes soudanaises à s'engager de manière constructive et de bonne foi pour rétablir l'ordre constitutionnel et la transition». Les Etats-Unis, par la voix du secrétaire d'Etat Antony Blinken, se sont dit «encouragés» par l'accord conclu au Soudan. «Je suis encouragé par les informations selon lesquelles les pourparlers à Khartoum aboutiront à la libération de tous les prisonniers politiques, à la réintégration du Premier ministre Hamdok, à la levée de l'état d'urgence et à la reprise de la coordination», a écrit Antony Blinken sur Twitter, appelant les forces de sécurité soudanaises à s'abstenir de recourir à une force excessive contre les manifestants pacifiques. De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, UA, Moussa Faki Mahamat, a décrit l'accord comme une étape importante vers le retour à l'ordre constitutionnel inscrit dans les accords de Khartoum du 19 août 2019, qui encadraient la transition consensuelle et démocratique au Soudan. Il a encouragé tous les acteurs politiques et sociaux, civils et militaires, à approfondir cette orientation et à la mettre en œuvre de manière inclusive et efficace, dans un climat de paix et de réconciliation nationale,



■ L'Organisation de la coopération islamique (OCI) salue le retour à la voie constitutionnelle au Soudan.

exhortant la communauté internationale à renouveler son engagement de solidarité avec le Soudan. Pour sa part, le secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Workenah Gebeyehu, s'est félicité de l'accord conclu par l'armée pour réintégrer le Premier ministre Abdallah Hamdok, rétablir un Etat civil et libérer les dirigeants politiques détenus en octobre. Il espère que «l'accord conduira à la formation d'un gouvernement inclusif et a exprimé la volonté de l'IGAD de travailler avec le nouveau gouvernement dans la mise en œuvre de cet accord et dans leurs efforts pour servir le peuple et construire

un nouveau Soudan démocratique». Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, a, quant à lui, salué le retour à la voie constitutionnelle, soulignant que cet accord représentait une avancée importante vers le rétablissement de la stabilité politique au Soudan et au parachèvement des objectifs de la transition démocratique établies en vertu du document constitutionnel signé le 17 août 2021. Une source officielle du secrétariat général de la Ligue, citée par l'agence de presse soudanaise (SUNA), a indiqué que l'organisation continuera de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement que Ham-

dok formera pour réaliser les objectifs du document constitutionnel et de l'Accord de paix de Juba. Près d'un mois après le renversement du gouvernement, Hamdok et al-Burhane ont signé dimanche, au palais présidentiel à Khartoum, un accord selon lequel ils vont se partager le pouvoir et procéder à la libération de tous les ministres et dirigeants civils arrêtés au lendemain du coup d'Etat. Le Premier ministre Abdallah Hamdok a promis, en signant l'accord, de mettre fin à l'effusion du sang parmi les civils qui ne cessent de manifester depuis le 25 octobre à Khartoum et dans d'autres villes contre le coup de force des militaires.

Maroc : Un syndicat dénonce la normalisation avec les universités d'Israël

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc, SNESUP a dénoncé l'accélération de la normalisation entre les universités marocaines et leurs homologues de l'entité sioniste, relevant que «cette démarche est en train d'ouvrir grandes les portes aux criminels de guerre en vue de propager leur culture, sous prétexte des échanges et visites académiques». Dans un communiqué rendu public, le SNESUP a indiqué qu'«il suivait avec une grande inquiétude la tendance croissante du phénomène de la normalisation parmi certaines universités marocaines réputées pour leur servitude et allégeance au régime en place, avec des universités de l'entité sioniste sous prétexte d'échanges et visites académiques», soulignant que cette façon de faire est inacceptable sous toutes ses formes. «L'université marocaine demeurera fidèle à ses positions et ses principes en faveur de la cause palestinienne et de toutes les causes justes et refusera toute initiative de normalisation avec

l'entité sioniste sous toutes ses formes», a ajouté le SNESUP, dénonçant «ceux qui œuvrent en catimini dans les médias ou financièrement dans le but de renforcer et généraliser la normalisation avec l'entité sioniste». Avant d'ajouter que toute démarche ou initiative allant dans le sens de favoriser la normalisation avec l'entité sioniste est une atteinte grave à la Terre, aux Marocains et à l'histoire et une trahison pour la Nation musulmane et la cause palestinienne. Remerciant, par ailleurs, toutes les universités, intellectuels et sportifs qui continuent à dénoncer et refuser la normalisation avec l'entité sioniste sous toutes ses formes, le Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a déclaré qu'il organisera prochainement une série d'activités en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause. Il a félicité, enfin, les Palestiniens pour leur lutte contre les sionistes et leur croyance en leur objectif, à savoir l'établissement d'un Etat indépendant.

Libye

Un journaliste enlevé

Un journaliste libyen a été enlevé lundi 22 novembre par un groupe d'inconnus à Benghazi, dans l'Est du pays, selon l'organisme en charge des médias publics. «L'Autorité générale de la presse déplore, dans les termes les plus forts, l'enlèvement lundi de Siraj Abdelhafid al-Mogassbi, un journaliste coopérant avec la branche de cette autorité à Benghazi, par un groupe d'inconnus», selon un communiqué de cet organisme dont l'AFP a reçu copie. «Une plainte a été déposée au commissariat de police d'al-Madina et j'ai contacté personnellement le procureur» à son sujet, a déclaré à l'AFP Abderazag al-Dahech, président de cette Autorité en charge de la presse et des médias publics. Selon l'organisme, les kidnappeurs sont entrés dans les bureaux du journal libyen Al-Hayat, pour lequel travaille Siraj

Abdelhafid al-Mogassbi et qui se trouve dans les locaux de l'Autorité, «menaçant et intimidant les employés et les journalistes». «Ils ont refusé de montrer une convocation officielle ou de fournir des pièces d'identité» avant d'emmener Siraj Abdelhafid al-Mogassbi avec eux, est-il ajouté dans le communiqué. L'Autorité générale de la presse qui a «dénoncé» cet acte «en violation des lois et législations qui protègent la presse et les journalistes», a appelé «tous les services de sécurité à agir rapidement pour faire la lumière sur le sort (de leur) collègue».

La Libye, en proie au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, est classée à la 165e position sur 180 pays au classement mondial 2021 de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières.



■ La Libye est classée à la 165e position sur 180 pays au classement mondial 2021 de la liberté de la presse.

Sahara occidental

L'Armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené lundi de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain aux secteurs Haouza, Bakari et Mahbes, a indiqué le ministère de la Défense sahraoui dans son communiqué militaire n° 375. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sah-

raouie (SPS), «les unités de l'APLS ont mené des attaques intensifiées contre les retranchements des forces de l'occupant marocain. Les unités de l'Armée sahraouie avaient mené dimanche de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans la région de Fadra Lamras dans la région Haouza.

enquête

Le misérabilisme spécifique

Algériens, Syriens, Africains, Libyens exploitent la mendicité dans un pays trop riche

A l'instar de toutes les villes du pays, la wilaya de Annaba compte beaucoup de familles nécessiteuses, ce qui fait ainsi qu'un Algérien sur cinq vit dans la pauvreté. Dans presque tous les marchés hebdomadaires, soit d'El Hadjar ou de Sidi Amar ou alors celui d'El Bouni, nous avons constaté des femmes âgées qui demandaient l'aumône aux marchands en exhibant leur infirmité et en les implorant pour seulement quelques denrées alimentaires afin de subvenir à leurs besoins. Et l'une d'entre elles a été chassée sauvagement par un vendeur en la poussant avec colère : «Allez-vous en ! Maudite vieille femme ! Vous nous portez malheur !» vociféra-t-il d'une voix grave. La situation demeure critique et les inégalités sociales prennent des proportions alarmantes. Le citoyen sans ressources financières et le travailleur sans assurance, une réelle asphyxie. D'autres mendiants plus audacieux frappaient aux portes des maisons en demandant la charité, nourriture ou habits alors que d'autres choisissent les places stratégiques comme les entrées des mosquées ou les places publiques. Certains d'entre eux aussi se déplacent dans toutes les rues de la ville pour demander l'aide des automobilistes et des piétons. En effet, la pauvreté gagne les couches défavorisées, la misère courbe l'échine des plus pauvres, cependant l'entraide est devenue un mot sans signification. Ils avaient élu domicile pour lieux de travail, les routes fréquentées et à la sortie des édifices religieux soit devant Masjid el Fahmane au centre ville ou devant les boulangeries et marchés des fruits et légumes.

Les témoignages sont éloquentes, ce qui laisse donc des citoyens s'interroger réellement sur les actions sociales des APC et le véritable rôle que doivent jouer ces instances électives au vu des énormes sommes d'argent gaspillées dans des organisations de fêtes et réceptions sans profit réel au peuple qui souffre au fond de lui. Lors de notre enquête journalistique, nous sommes allés à la rencontre de ces malheureuses personnes pour mieux comprendre la vie misérable qu'elles mènent. Wahida âgée de 40 ans accompagnée de ses deux petits enfants nous confie : «Mon mari est handicapé, il ne travaille pas et pour nourrir mes quatre gosses, je suis obligée de venir ici chaque jour pour mendier ! C'est uniquement à cause d'eux que je suis sortie à la rue parce que c'est tout ce que j'ai dans cette vie.» Même scène devant les mosquées du centre ville où plusieurs hommes et femmes sont assis par terre en attendant une âme charitable. Ces miséreux que nous avons croisés étaient à la recherche de petites monnaies en lançant aux prieurs : «Ya Moumine Lillahi ya Mouhssine Lillah, aidez-nous au nom de dieu !». Ces mains tendues sont l'un des visages de la ville en cette saison un peu plus dure que les autres, un phénomène que nous avons rencontré partout. D'autres guignards étalaient sur un foulard une carte d'identité et une ordonnance médicale assis la tête basse, ils imploraient les passants pour avoir une pièce, ce n'est



Plus de 12 millions de familles vivent dans l'extrême pauvreté en Algérie : ils sont de nos jours des milliers de gens de tout âge, hommes, femmes, vieillards et enfants qui investissent les rues et tendent la main ; ces nécessiteux survivent dans une épouvantable misère criarde.

certainement pas ces riches, ces ignorants de la doctrine de la foi aux véhicules fastueux et aux villas stupéfiantes cossues situées à Sidi Aissa ; à Kouba ou au Caroubier qui se soucieront de ces indigents. Ce fléau d'appauvrissement d'une certaine catégorie de la population a poussé chaque jour davantage de citoyens de plus en plus vulnérable à un appauvrissement rapide alors que les réserves en devises actuelles sont estimées à plusieurs milliards de dollars et il n'y a jamais eu autant d'argent accumulé depuis l'indépendance du pays. Ces réserves de change qui sont placées semble-t-il dans des banques internationales de premier rang et dont le rendement de ce placement rapporte annuellement à l'Algérie des centaines de millions de dollars et si au moins l'Etat utilise seulement ces intérêts pour freiner la pauvreté dans le pays et faire augmenter la paye de tous les Algériens. Une étude faite par CENEAP fait ressortir que 50% des Algériens consomment de moins au moins de protéines animales comme les viandes et les poissons. Or, un revenu algérien moyen ne peut assurer au maximum que la scolarisation de 2 enfants seulement, révèle-t-on. Par ailleurs, au marché quotidien de la Cité de la plaine ouest là où nous avons eu la surprise de croiser un vieux bonhomme venant de puiser sa subsistance dans une décharge d'ordures pleine de légumes et de fruits pourris ; il ramassait des restes

pour s'alimenter, ce vieillards n'attend plus rien de ce monde ni des hommes qui le hantent, il était crasseux aux cheveux hirsutes et tenait à peine sur ses pieds-. Après avoir fini sa tâche, il s'en allait pour rentrer quelque part chez lui dans un espace sombre ou dans une cave, plus loin encore sur le grand boulevard de Sidi Brahim menant jusqu'au marché d'El Hattab, là à chaque centaine de mètres, il y a des mendiants avec leurs enfants assises quotidiennement sur le trottoir la main de cette vieille personne ridée et tendue aux passants, la plupart étaient victimes de divorce, ces vies brisées abandonnées et rejetées par les leurs ou bien fuyant des centres de vieillesse, ces misérables jetés dans les rues n'ont que cette solution pour lutter et survivre. Triste destin dans un pays aux potentialités si riches. L'autre catégorie de mendiants a été repéré tôt le matin aux environs de 6h30 une dizaine de gosses sans abri, tous très jeunes âgés de moins de 14 ans qui dormaient en groupe sur des cartons et des journaux dans les escaliers du théâtre de la ville sous les arcades du Cours de la révolution et au seuil du grand portail de la Grande Poste de Annaba. Nous étions vraiment choqués de constater pendant ces derniers jours que ces jeunes misérables soient abandonnés à leur triste sort. D'où sortent-ils ? Ces enfants sans le moindre sou en poche, égarés au centre d'une vaste ville, ils étaient exposés au froid glacial ainsi

qu'aux dangers. A noter enfin que ces petits vulgaires de nature n'avaient aucun papier d'identification et sont réveillés tous les matins par des coups de pieds divers. Bref ! Qui d'entre nous n'a pas abordé par un petit garçon tendant une main frêle demandant une pièce de monnaie avec un air frileux, un visage barbouillé de saleté, des enfants à peine âgés de 10 ans qui étaient sûrs que leur détresse attirera la pitié et la sympathie des passants. Ils s'aventurent à longueur de journée en quête de victimes.

Effectivement la mendicité infantile est un phénomène qui est apparu depuis une dizaine d'années mais qui prend une ampleur de plus en plus choquante. Nous avons été surpris de découvrir que quelques uns d'entre eux opéraient par bandes accompagnés d'un chef qui les exploitait et en fin de journée celui-ci partageait le butin ramassé avec eux, d'autres par contre s'adonnent à la mendicité sur les ordres de leurs parents. Mais c'est un autre aspect de la chose, la pauvreté ? nous avait répondu un bonhomme. Ne me demandez pas ce que c'est : vous l'avez rencontré devant ma porte.

Regardez la maison, comptez les trous ; Regardez mes affaires et les vêtements que je porte. Regardez tout ce qu'il y a ici et écrivez ce que vous voyez. C'est ça la pauvreté ! Une réalité amère.

Okî Faouzi

INFO EXPRESS

Relizane

Pour le contrôle des prix au niveau des marchés et supérettes

Les contrôleurs vont cibler les commerces répartis à travers les 38 communes de la wilaya de Relizane. Les brigades seront à pied d'œuvre tout au long de la semaine et en dehors les heures de travail pour contrôler la conformité des marchandises aux normes d'hygiène et de conservation des produits et faire stopper la spéculation. C'est pour cette raison que pas moins de trente équipes de contrôleurs de la direction du commerce, épaulées par la gendarmerie ont mené une campagne, depuis samedi dernier, dans toutes les communes de la wilaya, ciblant les marchés de fruits et légumes. Notre source de la direction du commerce contacté par nos soins nous a affirmé que des sanctions sévères seront prises, pouvant atteindre la fermeture des locaux. Elles seront infligées à quiconque s'adonne à la spéculation, car la hausse des prix des produits met en difficulté le pouvoir d'achat des consommateurs à faible revenu. Ces derniers devront consacrer à leur alimentation un budget familial plus important avec des revenus restreints. Nombre d'entre eux sont parfois contraints de réduire la quantité ou la qualité de leurs vivres sachant que l'huile est aussi en rupture favorisant la spéculation, sans omettre l'inflation des prix de la pomme de terre, cédée dans divers endroits entre 100 et 120 DA. A signaler que l'un des objectifs de ce programme de contrôle est de mettre fin au trafic des spéculateurs.

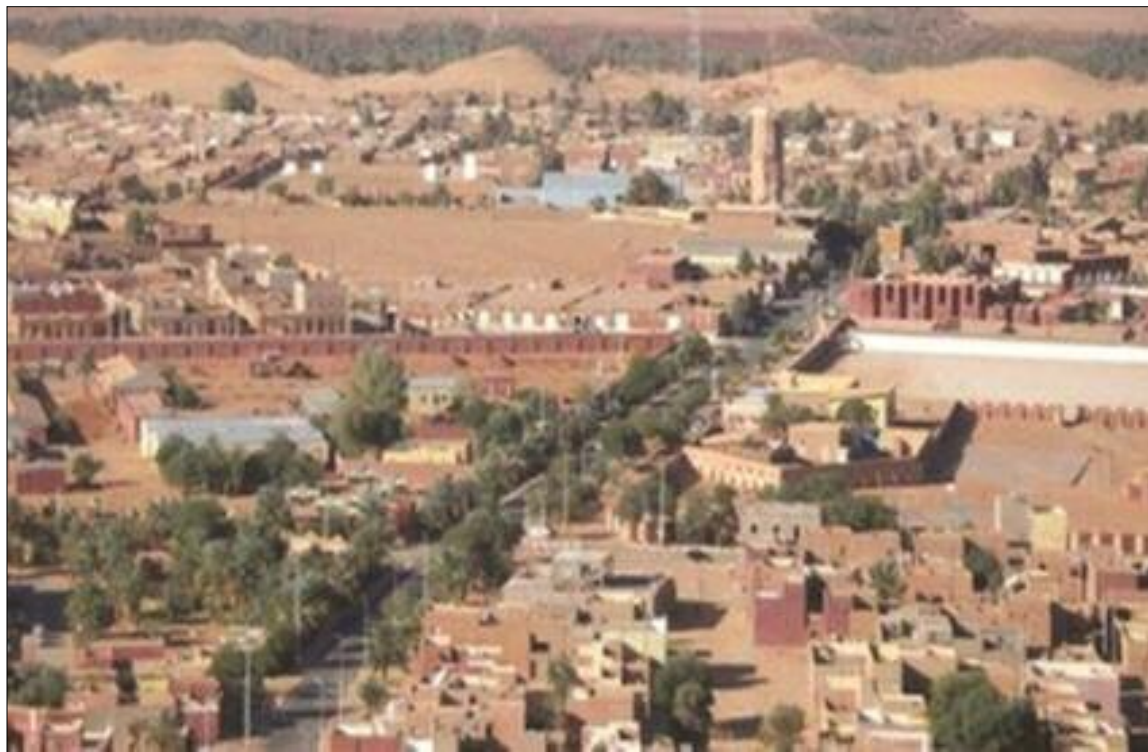
N.Malik

Illizi

Un programme de plus de 58 milliards DA pour la wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a annoncé lundi d'Illizi un programme de développement de plus de 58 milliards DA en faveur de cette wilaya. «Ce programme permettra de concrétiser pas moins de 416 opérations de développement pour une prise en charge rapide et efficace des attentes de la population locale», a affirmé le ministre lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Illizi Ahmed Belhaddad, dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Ce programme, a-t-il souligné, «permettra aussi de poursuivre le processus de développement de cette wilaya qui a connu une nette amélioration de ses indicateurs socio-économiques». M. Beldjoud, qui était accompagné du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebigua, a annoncé, dans ce contexte, l'inscription d'une opération d'aménagement du poste frontalier terrestre de Debdeb, dans le cadre de la Loi de Finances 2022, à même de promouvoir, dans le court terme, les échanges commerciaux avec la Libye. «L'opération ne manquera pas d'induire une dynamique économique à la wilaya d'Illizi, susceptible de gé-



nérer de nombreux emplois aux jeunes et d'accélérer le développement de cette région frontalière», a souligné le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

El-Bakri Ghouma nouvel Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer

Le nouvel Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, a été plébiscité lundi à Illizi en remplacement de son père le Moudjahid Hadj Brahim Ghouma décédé le mois dernier. La cérémonie s'est déroulée au domicile du nouvel Amenokal, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et des Moudjahidine

et des Ayants droit, MM. Kamal Beldjoud et Laïd Rebigua, ainsi que les autorités locales civiles et militaires et des notables des Touaregs du Tassili N'Ajjer. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé la dénomination de l'aéroport Takhmelt d'Illizi au nom du défunt Moudjahid Brahim Ghouma, en hommage à sa mémoire et en reconnaissance à sa contribution à la lutte de libération du joug colonial et à l'édification du pays. Il a convié le nouvel Amenokal El-Bakri Ghouma à poursuivre sur la voie de son père, d'être à son image et d'être le digne héritier de sa sagesse. «Votre plébiscite par les tribus touarègues,

avec tous leurs prolongements à l'intérieur et l'extérieur du pays, confirme votre personnalité fédératrice pour le renforcement du front intérieur en vue de faire face à d'éventuels menaces, à travers la mobilisation de toutes les capacités au service du bien-être de cette région du pays», a affirmé M. Beldjoud.

Né en 1955 à Illizi, le nouvel Amenokal du Tassili N'Ajjer, fils aîné du défunt Moudjahid Brahim Ghouma, a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de conseiller des affaires étrangères au Consulat d'Algérie à Djeddah (Arabie Saoudite) entre 1993 à 1996, avant d'être élu membre à l'APC d'Illizi (1997-2002), puis président de cette APC entre 2002 et 2007.

El Bayadh

La police saisit près de 52.000 comprimés de psychotropes

La saisie de psychotropes par la police et la Gendarmerie nationale a lieu presque chaque jour au territoire national. Les éléments de la Sûreté de daïra d'El Bayadh, wilaya d'El Oued, ont procédé à la saisie de près de 52.000 psychotropes, a annoncé, hier, la Direction générale de la Sûreté nationale, DGSN. La police a procédé à l'arrestation d'un accusé et à la saisie de 51.750 psychotropes, note la DGSN. L'accusé a été présenté au procureur de la République territorialement compétent, note la Direction générale de la Sûreté nationale. En juin, un réseau de trafiquants de psychotropes activant depuis la wilaya d'El Oued, a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, a précisé la DGSN. Les policiers ont arrêtés les trois mis en cause en flagrant délit et ont saisi en leur possession 3.500 comprimés de psychotropes. Après fina-



lisation du dossier de l'enquête, les mis en cause ont été placés en détention provisoire par les instances judiciaires de la wilaya d'El Oued, a fait savoir la même source sécuritaire. En novembre, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Guemmar, au nord d'El Oued ont démantelé un réseau national activant dans le trafic de drogue et saisi 2.000 comprimés de psychotropes, a annoncé la DGSN.

Les enquêtes ont abouti à l'interpellation de l'ensemble des individus pour «détention et commercialisation illégales de drogue», a ajouté la Direction générale de la Sûreté nationale et la saisie de 2.000 comprimés de psychotropes. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'El Oued qui a ordonné leur placement en détention provisoire, note la DGSN.

Brèves

Tiaret

Un mort et 3 blessés dans un accident de la circulation à Mahdia

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Mahdia ont enregistré, ce samedi tard dans la soirée aux environs de 19h50 mn, un accident mortel sur la route nationale numéro 40A au lieudit «Si El Haouesse», relevant de la commune de Mahdia, située à quelques encablures de Tiaret, suite

à une collision entre un véhicule léger de type «Daewoo Cielo» et un camion de marque «Sonacom K120». Cet accident a provoqué la mort d'une personne âgée de 41 ans et la blessure de trois autres, âgées entre 6 et 40 ans, transportés par les agents de la Protection civile vers l'hôpital de Mahdia pour des soins. Une enquête est diligentée par les services de la Gendarmerie nationale de Mahdia sur les circonstances de cet accident. En effet, la wilaya de Tiaret a enregistré ces derniers temps plusieurs accidents de circulation où le facteur humain est la principale cause avec des dépassements dangereux et les excès de vitesse.

N.Malik

Afrique

Impérialisme et anti-impérialisme (V)

Lors du vingt-cinquième sommet des pays membres de l'Organisation de l'Unité africaine, le 26 juillet 1987, le président du Conseil national révolutionnaire du Burkina Faso dénonce le nouvel asservissement de l'Afrique : «Les origines de la dette remontent aux origines du colonialisme».

Force est de constater que cette politique a porté ses fruits. Surclassée par un capitalisme occidental qui bénéficiait de conditions extrêmement favorables au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique a fini par quitter la scène en 1991 au terme d'une compétition perdue d'avance. Pourtant rien ne semble avoir changé, et la guerre froide continue de plus belle. Près de trente ans après la disparition de l'URSS, l'hostilité occidentale à l'égard de la Russie ne faiblit pas. «De Staline à Poutine», un récit où transpire la bonne conscience occidentale attribue toutes les tares au camp adverse, incriminant une puissance maléfique dont la résilience ferait peser une menace irrésistible sur le monde prétendument civilisé. Comme si l'affrontement Est-Ouest devait absolument survivre au pouvoir communiste, on s'obstine à désigner dans la Russie actuelle une sorte d'ennemi systémique, l'empire du mal soviétique ayant été simplement repeint aux couleurs russes pour les besoins de la cause. Pour les élites dirigeantes occidentales, il faut croire que Moscou reste Moscou, et que la menace venant de l'est résiste aux changements politiques. Communisme ou pas, l'agenda géopolitique du « monde libre » demeure irréductiblement anti-russe. En un sens, les russophobes d'aujourd'hui pensent comme le général de Gaulle, qui décelait la permanence de la nation russe sous le vernis soviétique. Mais ces obsédés de l'ogre moscovite en tirent des conclusions diamétralement opposées. Visionnaire, farouchement attaché à l'idée nationale, le fondateur de la Ve République trouvait dans cette permanence une bonne raison de dialoguer avec Moscou.

Les russophobes contemporains, au contraire, y voient le prétexte d'un affrontement sans fin.

De Gaulle voulait dépasser la logique des blocs en apaisant les tensions avec la Russie, tandis qu'ils entretiennent ces tensions afin de souder dans la haine anti-russe le bloc occidental.

Le discours dominant en Occident durant la première « guerre froide » (1945-1990) ne cessait d'attribuer la responsabilité du conflit à l'expansionnisme soviétique et à l'idéologie communiste.

Mais si la guerre froide continue, c'est la preuve qu'un tel discours était mensonger. Si le communisme était responsable de la guerre froide, l'effondrement du système soviétique aurait sonné le glas de cet affrontement, et le monde aurait



tourné la page d'un conflit qu'on attribuait à l'incompatibilité entre les deux systèmes. Il n'en est rien. La Russie n'est plus communiste, et l'Occident vassalisé par Washington l'accuse quand même des pires horreurs. Une renaissance de l'hystérie anti-moscovite d'autant plus significative qu'elle succède à une décennie dont la tonalité géopolitique était fort différente. Fini, le temps où la Russie déliquescence de Boris Eltsine (1991-2000) avait les faveurs du « monde libre ». Soumise à la « thérapie de choc » libérale, elle s'était

des années 2000. Car la Russie a redressé la tête. Elle n'a pas renoué avec le socialisme, mais restauré l'État. Elle a repris le contrôle des secteurs-clé de son économie – notamment dans l'énergie – que lorgnaient avec gourmandise les requins de la finance mondialisée. Le discours russophile, malheureusement, n'est pas seulement un discours. Les actes ont suivi. Depuis le début des années 2000, Washington organise une confrontation avec Moscou qui se déploie sur trois fronts. Complexe militaro-industriel

Pour les élites dirigeantes occidentales, il faut croire que Moscou reste Moscou, et que la menace venant de l'est résiste aux changements politiques. Communisme ou pas, l'agenda géopolitique du « monde libre » demeure irréductiblement anti-russe. En un sens, les russophobes d'aujourd'hui pensent comme le général de Gaulle, qui décelait la permanence de la nation russe sous le vernis soviétique. Mais ces obsédés de l'ogre moscovite en tirent des conclusions diamétralement opposées. Visionnaire, farouchement attaché à l'idée nationale, le fondateur de la Ve République trouvait dans cette permanence une bonne raison de dialoguer avec Moscou. Les russophobes contemporains, au contraire, y voient le prétexte d'un affrontement sans fin.

placée dans l'orbite occidentale. L'espérance de vie de la population régressa de dix années, mais ce détail importait peu. La Russie rejoignait le monde merveilleux de l'économie de marché et de la démocratie à l'occidentale. Son équipe dirigeante, elle, touchait les dividendes d'une reddition qui lui valait son adoption par l'Occident.

Malheureusement pour ce dernier, cette lune de miel a pris fin au début

oblige, c'est d'abord sur le terrain de la course aux armements que Washington a déclenché les hostilités. En 1947, les USA voulaient « contenir » le communisme en enserrant l'URSS dans un réseau d'alliances militaires prétendument défensives. Dans les années quatre-vingt-dix, l'URSS n'existe plus.

Pourtant, la politique des États-Unis est toujours la même, et l'Alliance atlantique survit miraculeusement à

la menace qu'elle était censée conjurer. Pire, Washington élargit unilatéralement l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie, violant l'engagement pris auprès de Mikhaïl Gorbatchev qui accepta la réunification de l'Allemagne en échange d'une promesse de non-extension de l'Alliance atlantique dans l'ex-glacis soviétique.

Cette offensive géopolitique de l'OTAN avait évidemment un corollaire militaire. Ce fut d'abord l'installation, chez les nouveaux États-membres d'Europe orientale, d'un bouclier antimissile américain. Impensable au temps de l'URSS, ce dispositif fait peser sur Moscou la menace d'une première frappe et rend caduc tout accord de désarmement nucléaire. Ce fut ensuite la multiplication des manœuvres militaires conjointes aux frontières occidentales de la Fédération de Russie, de la Baltique à la mer Noire. Sans oublier, bien entendu, la toile de fond de cette démonstration de force : colossal, le budget militaire américain représente la moitié des dépenses militaires mondiales, crevant en 2021 le plafond des 780 milliards de dollars.

En augmentation constante, il équivaut à neuf fois celui de la Russie (13 fois si l'on tient compte du budget militaire de l'OTAN). Au demeurant, l'essentiel des dépenses nouvelles accroît la capacité de projection des forces et n'a aucun caractère défensif, conformément à la doctrine de « l'attaque préemptive » fixée par les néoconservateurs depuis 2002. Dans ce domaine, rien n'arrête le progrès, et Donald Trump a annoncé, en juillet 2018, qu'il créerait une « force spatiale » distincte de l'US Air Force pour éviter que les Russes et les Chinois ne dominent ce nouveau théâtre d'opérations.

Après la course aux armements, la déstabilisation de « l'étranger proche » fut le deuxième front ouvert par les États-Unis et leurs vassaux contre Moscou.

En fomentant un coup d'État en Ukraine (février 2014), ils entendaient détacher ce pays de son puissant voisin afin d'isoler davantage la Russie, dans la foulée des « révolutions colorées » qui se déroulèrent en Europe orientale et dans le Caucase. Depuis 2014, l'Ukraine est donc en proie à une crise intérieure gravissime. Le coup d'État a porté au pouvoir une clique ultra-nationaliste dont la politique a humilié la population russophone des régions orientales. Cette provocation délibérée des autorités usurpatrices de Kiev, soutenues par des groupes néonazis, a poussé les patriotes du Donbass à la résistance et à la sécession. Mais aucun char russe ne foule le territoire ukrainien, et Moscou a toujours privilégié une solution négociée de type fédéral. L'OTAN stigmatise et sanctionne la Russie pour sa politique à l'égard de l'Ukraine, alors que la seule armée qui tue des Ukrainiens est celle de Kiev, portée à bout de bras par les puissances occidentales. Dans cet « étranger proche », il est clair que c'est l'Occident qui défie outrageusement la Russie à ses frontières, et non l'inverse.

(A suivre ...)
Bruno Guigues

PALAIS DE LA CULTURE

EXPOSITION EN HOMMAGE AU PLASTICIEN SALAH HIOUN

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria abrite depuis dimanche une exposition dédiée à l'artiste plasticien Salah Hioun, à l'occasion du 3e anniversaire de sa disparition (17 novembre 2018).

L'exposition qui regroupe à la Galerie Baya une centaine d'œuvres de Salah Hioun, ainsi que des portraits du défunt réalisés par ses amis artistes, a été inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal. A cette occasion, Mme Chaalal a précisé que les œuvres exposées reflètent la valeur de cet artiste qui a fait honneur à l'Algérie par ses créations. Cette exposition se veut un hommage au défunt qui a enrichi par ses œuvres le monde des arts plastiques, a-t-elle ajouté.

Plusieurs artistes plasticiens amis du défunt ont assisté au vernissage de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 11 décembre.

Salah Hioun a entamé son parcours artistique au milieu des années 1960 en participant, pour la première fois, à une exposition collective en 1965 au sein de l'Union nationale des arts plastiques. Il a suivi une formation académique à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger, mais aussi en France, ce qui lui a ouvert des horizons et lui a permis de découvrir les différents courants et écoles artistiques dans le monde. Salah Hioun s'est véritablement distingué en tant qu'artiste vers la fin des années 1960, après sa première exposition individuelle qui a eu lieu en 1969. En 1983, il obtient le premier prix du concours «Grand prix d'Algérie des arts plastiques». Il a réalisé des fresques historiques pour le Musée de l'Armée et a également exposé ses œuvres dans plusieurs galeries.

R.C.

THÉÂTRE

DÉCÈS DU DRAMATURGE ABDELKADER ARROUCHE

Le dramaturge et journaliste Abdelkader Arrouche s'est éteint, lundi à Oran à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt a été l'auteur de plusieurs textes mis en scène par de nombreux hommes de théâtre dont Medjahri Habib. Ces pièces ont été présentées sur les planches de divers espaces culturels à Mostaganem, Béchar, Sidi Bel-Abbès et Oran.

Parmi ces œuvres figurent «Numidia» qui a remporté le premier prix de la première édition du Festival National de Théâtre Amateur de Mostaganem en 1967, «Zariba El-Madina» (1993) et «El Ouarth Mathoum» produite par le «Théâtre Raouafed» de Béchar en 2018. Le défunt a pris part à de nombreux festivals nationaux et à celui de Souss (Tunisie). Il est également l'auteur d'une pièce de théâtre «El Kenna oua El Ajouz» diffusée sur les ondes de la radio d'Oran. Abdelkader Arrouche, qui a occupé plusieurs postes administratifs, était également poète pour avoir composé de nombreux textes traitant de personnages historiques, dont le fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, des villes d'Algérie et de la femme.

R.C.

Rencontres du film court à Madagascar

Une 16^e édition pour renouer les liens



Boyi-biyo ou « double-poumon », suit les pas de Shilo, un jeune pousseur de viande qui court de l'abattoir à la boucherie de son patron. Son rêve : gagner le marathon de Bangui. Une œuvre d'Anne Bertille Vopiande Ndeyset, 27 ans, réalisatrice centrafricaine en compétition : « Quand on parle de notre pays, les gens voient seulement l'image de la guerre et donc nous nous sommes dit que nous devions nous lever pour montrer à l'extérieur que la République Centrafricaine ce n'est pas seulement la guerre. Il y a des jeunes talentueux qui ont des compétences et qui peuvent montrer les trésors cachés à travers le cinéma. Il faut oser. On a commencé avec les moyens du bord et ne pas baisser les bras ».

L'isolement engendré par la pandémie de Covid-19 a aussi été l'occasion d'une réflexion et d'un retour vers ses racines et sa culture, soulignent les organisateurs du festival. Avec son court-métrage, Tia, le danseur, Gilde Razafitsihadinoïna, emmène les spectateurs dans son village natal du Sud-Est de Madagascar. « Dans le Sud-Est, il y a un groupe de danseurs traditionnels qui s'apparentent plutôt aux dan-

→ La 16^e édition des Rencontres du film court a commencé ce week-end à Antananarivo. Ce festival de courts-métrages panafricains emmène les spectateurs à la découverte des œuvres de réalisateurs du continent et de la Grande Île, avec 73 films projetés jusqu'au 27 novembre.

seurs de tam-tam africains, mais qui est unique dans le pays dans le sens où ils se produisent essentiellement lors des cérémonies funéraires. C'est une occasion pour moi de faire connaître cette danse qui est assez méconnue dans les autres régions de l'île ».

Un tremplin pour les réalisateurs

Un retour aux sources également pour le reporter d'images et réalisateur malgache Mamy Tiana Raberahona, avec son film documentaire Zanapokonolo, (fils du peuple, en français). « Comme je vis en France, ce film, c'est ma confrontation à la réalité d'Antananarivo, qui est ma ville de naissance, résume le réalisateur. Avec ce film, je pose la question : est-ce que le destin chaotique du pays peut influencer une trajectoire individuelle ? Un jour, j'ai filmé une scène de sauvetage d'une noyade et j'ai

gardé les rushes. J'ai trouvé que Madagascar était comme cette scène. Dans le film, je parle des maux du pays, la pauvreté, l'exportation illicite des richesses de Madagascar à travers les gens que j'appelle "zanapokonolo", c'est-à-dire la base. Ce sont des gens qui n'ont pas été imbibés dans la cause politique politique. Ce sont des gens qui ont un regard simple sur la situation du pays. J'ai essayé de filmer la parole et donner un aspect de hors champs social, c'est-à-dire qu'il y a la continuation imaginaire de ce qu'on n'a pas vu. Le film est un acte de résistance tout d'abord et un catalyseur ». Accompagner, mettre en relation et exporter les films à l'étranger, ce festival, au-delà de présenter les œuvres au public, est un véritable tremplin et soutien pour les réalisateurs depuis 16 ans. Laza est le directeur et le fondateur des Rencontres du Film Court : « Nous sommes le

festival de courts-métrages le plus ancien du continent. Il y a 16 ans, notre objectif était de faire l'état des lieux du cinéma malgache. Au fil des projets que nous avons mis en place, on a pu créer une génération de cinéastes, un peu comme les générations des cinéastes malgaches des années 70 et des années 80. Maintenant, je pense qu'il faut un nouveau cycle parce qu'on ne s'occupe plus réellement des débutants. Il faut une nouvelle formulation des Rencontres du Film Court et on est en train de la mettre en place, c'est-à-dire, aller dans d'autres endroits de Madagascar. On essaie de soutenir ceux que l'on a « créés ». On a mis en place un fonds d'aide pour ces cinéastes que l'on a boostés. Mais notre association ne peut pas tout faire toute seule. Il faut aussi une vraie école de cinéma ici, des formations comme dans tous les autres pays, soutenues par une politique du gouvernement en place ».

33 courts-métrages sont en lice pour le Zébu d'or, la plus haute distinction de la compétition officielle.

L.B.

Expo pop-art

Des icônes africaines à l'honneur à Lagos

Les icônes de la culture populaire africaine et afro-américaine mises en lumière dans une exposition pop art.

La chanteuse Nina Simone, la directrice de l'organisation mondiale du commerce Ngozi Okonjo-Iweala ou encore l'artiste Basquiat, sont les portraits que l'on peut retrouver sur les murs de cette galerie de Lagos au Nigeria. Inspiré du mouvement pop art, Fred Ebami donne de la visibilité à d'autres icônes que celles de la culture popu-

laire américaine des années 60.

Exposant pour la première fois au Nigeria, l'artiste de 45 ans né en banlieue parisienne, vit aux Etats-Unis depuis de nombreuses années. Passionné de bande dessinée puis de pop art, il puise son inspiration chez d'autres artistes du mouvement comme Roy Liktenstein à qui il emprunte des traits et des couleurs saisissants pour peindre les icônes qui l'inspirent. Fred Ebami revisite

même le célèbre tableau de Warhol «Campbell's Soup Cans» de 1962 en représentant, la «Pepper soup», un plat épicé du Nigeria et du Cameroun au lieu de la soupe à la tomate américaine.

L'artiste Franco-Camerounais souhaite avec le pop art dénoncer à son tour la société consumériste mais cette fois-ci, celle d'Afrique en choisissant notamment d'exposer à Lagos, la plus grande mégapole d'Afrique qui est pour lui, le symbole de la société

capitaliste africaine.

Il souhaite également rendre hommage aux femmes noires qui subissent encore aujourd'hui des représentations stéréotypées héritées de l'époque coloniale.

À côté des portraits d'Angela Davis et de Kanye West, est exposé le portrait d'une femme noire inconnue ; où les mots «Not Your Exotism» je ne suis pas votre exotisme sont inscrits.

Africanews

Bleus, objectif mondial

Ben Yedder encore décisif, Ferland Mendy et Kanté buteurs et vainqueurs

→ Certains Bleus ont été décisifs ce week-end : si Wissam Ben Yedder n'a pas gagné contre Lille malgré son but salvateur pour Monaco, Ferland Mendy a, lui, été buteur et vainqueur avec le Real Madrid à Grenade, tout comme N'Golo Kanté avec Chelsea à Leicester.

Ben Yedder à la rescousse

Wissam Ben Yedder, pas titulaire mais une nouvelle fois décisif, a permis à Monaco d'arracher le point du nul face au Lesc (2-2), vendredi lors de la 14^e journée de Ligue 1. Menés 2-1 à domicile par le champion en titre, les Monégasques ont réussi à égaliser à la 83^e minute, cinq minutes après avoir été réduits à dix, grâce à leur attaquant international de 31 ans. Lancé par son entraîneur Robert Kovac à la 72^e minute, l'ancien joueur du Séville FC a confirmé sa redoutable efficacité en sortie de banc. Sur l'année civile 2021, Ben Yedder a ins-



■ Tout sourit à Chelsea et N'Golo Kanté. (Photo : D. R.)

crit huit buts après être entré en jeu, soit trois de plus que tout autre joueur d'un des cinq grands Championnats européens. Troisième de L1 la saison passée, l'ASM, actuellement huitième à sept points de Nice, le dauphin du PSG, aura encore besoin de ses services.

Grand ciel bleu pour Kanté

Tout sourit à Chelsea et N'Golo Kanté pour le moment, le milieu de terrain français ayant même été l'auteur du 2^e but samedi lors de la victoire des Blues contre son ancien club, Leicester (3-0), lors de la 12^e journée du Championnat d'Angleterre. Après avoir reçu le ballon de Reece James à 40 mètres des buts sur la droite, Kanté s'est enfoncé jusqu'à la limite de la surface et a décoché une frappe du gauche qui s'est

glissée le long du poteau gauche, largement hors de portée de Kasper Schmeichel. «C'était un but fantastique», s'est enthousiasmé son entraîneur Thomas Tuchel qui, comme à son habitude, ne tarit pas d'éloges sur le champion du monde. «Il est exceptionnel, a insisté le technicien allemand. Il semble toujours arriver à trouver une vitesse supérieure sur le terrain. C'était une excellente prestation individuelle de sa part et nous sommes content qu'il soit de retour, qu'il se sente bien et qu'il joue l'esprit libre» après son infection au Covid-19 et de menus pépins physiques. Une bonne forme retrouvée qui sera sans doute un atout pour affronter la Juventus et essayer d'assurer la qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions mardi.

Ferland Mendy ouvre son compte

En Espagne, le Français à avoir le plus brillé ce week-end est Ferland Mendy. Le latéral gauche du Real Madrid, non retenu par Didier Deschamps pour les deux derniers matches des Bleus, s'est illustré avec un but en fin de match (76^e) lors du succès écrasant des Madrilènes à Grenade 4-1 dimanche en Liga. Infranchissable en défense, Mendy s'est souvent proposé sur le plan offensif, redoublant de solutions en passant notamment dans le dos de Vinicius. C'est d'ailleurs sur une passe en profondeur de Casemiro qu'il a réussi à marquer son premier but de la saison. «Le poste d'arrière gauche est sa propriété depuis qu'il est revenu de blessure. C'est sur le terrain de Grenade qu'il avait marqué son premier but au Real, il y a deux saisons. Même s'il sait que sur son aile, Vinicius n'a pas besoin de son aide en attaque, il a quand même été proche de marquer du droit à la 53^e, et a fini par marquer du droit à la 76^e. Trois de ses quatre buts marqués au Real l'ont été du pied droit», a souligné *Marca*, le journal le plus lu d'Espagne, dimanche soir sur son site, au sujet de l'ancien gaucher de Lyon.

R. S.

Coupe de la CAF

La JSK et la JSS en appel dimanche

→ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football (CAF) : la JS Kabylie et la JS Saoura, seront en appel dimanche, face respectivement à Royal Leopards (Eswatini) et Hearts of Oak (Ghana), dans le cadre de la première manche du 2^e tour préliminaire

additionnel, selon le programme dévoilé lundi par l'instance continentale. La JSK jouera son match en début d'après-midi (14h) au stade Mavuso Stadium de Manzini (14h), alors que la JSS disputera sa rencontre au stade des Sports d'Accra à partir de

16h. La seconde manche se jouera une semaine plus tard. En cas de qualification pour la phase de groupes, la JSK et la JSS disputeront la première journée en février 2022. Pour rappel, la JSK s'est qualifiée aux dépens des Marocains de l'AS des FAR (aller : 1-0, retour : 2-1), alors que la JSS a passé l'écueil des Mauritaniens de l'ASAC Concorde (aller : 2-1, retour : 1-1).

Voici par ailleurs le programme des matches (aller) du 2^e tour préliminaire additionnel (heures algériennes) :

13h : Tusker (Kenya) - CS Sfaxien (Tunisie)
14h : Zanaco (Zambie) - Binga (Mali)
14h : Simba SC (Tanzanie) - Red Arrows (Zambie)
14h : APR (Rwanda) - RS Berkane (Maroc)
14h : Royal Leopards (Eswatini) - JS

Kabylie (Algérie)
15h : TP Mazembe (RD Congo) - Marumo Gallants (Afrique du Sud)
15:30 : AS Otoho (Congo) - Gor Mahia (Kenya)
16h : Hearts of Oak (Ghana) - JS Saoura (Algérie)
16h : Rivers United (Nigeria) - Al Masry (Egypte)
16h : AS Maniema Union (RD Congo) - Pyramids (Egypte)
16:30 : Gendarmerie Nationale (Niger) - DC Motema Pembe (RD Congo)
17h : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - GD Interclube (Angola)
17h : Nouadhibou (Mauritanie) - Coton Sport (Cameroun)
17h : Stade Malien (Mali) - Ahly Tripoli (Libye)
17h : LPRC Oilers (Liberia) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)
19h : Al-Ittihad (Libye) - Enyimba (Nigeria). ■

Handball

Le programme des 8^{es} de finale de la Coupe dévoilé

→ La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé lundi le programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie seniors messieurs 2019-2020, afin de désigner le représentant algérien en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, prévue à Arzew en mars 2022. «En prévision de la finalisation de la Coupe d'Algérie seniors messieurs 2019-2020, nous vous transmettons le programme des rencontres des huitièmes de finale de la dite compétition, entrant dans le cadre de la désignation du représentant algérien en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, prévue à Arzew en mars 2022», indique le communiqué de la FAHB publié sur la page Facebook de l'instance.

«Cette compétition se déroulera avec de nouvelles licences», ajoute la FAHB. Selon le programme publié par la FAHB, les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie ont été programmés le 10 décembre. Pour rap-

pel, la FAHB est dirigée depuis septembre 2021, par un comité directeur présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension «temporaire», du président élu Habib Labane par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en raison de manquements dans la gestion du mandat 2017-2020.

Programme des huitièmes de finale

Vendredi 10 décembre (15h) :
A Djelfa : IC Ouargla - Mouloudia Sig
A Baraki : OM Annaba - ES Arzew
A Relizane : MC Saida - MC Oued Tilet
A B.B Arréridj : CRB Mila - CRBEE Alger-Centre
A Mila : CR Bordj Bou Arréridj - ES Ain Touta
A B.B Arréridj : MM Batna - CRB Baraki
A Sétif : JSE Skikda - MC Alger (ex GS Pétroliers)
A Bouira : M Bordj Bou Arréridj - JS Bir Mourad Rais. ■

Barça

Xavi dément la rumeur Bounedjah

→ Peu épargné par les blessures dans son secteur offensif, et confronté au possible départ en retraite de Sergio Agüero pour raisons médicales, le FC Barcelone penserait à l'Algérien Baghdad Bounedjah (29 ans). C'est du moins l'information du média catalan Sport, rapidement démentie. En effet, l'entraîneur Xavi a assuré qu'il ne s'in-

téressait pas à son ancien attaquant à Al Sadd. «C'est un joueur extraordinaire, mais il n'y a aucun intérêt, a répondu le technicien en conférence de presse. Je ne sais pas d'où sort cette information. Je ne toucherais pas aux joueurs d'Al Sadd, en principe (il rit).» Après le départ de son coach, le club qatari n'apprécierait sûrement pas. ■

EN DEUX MOTS

Championnats arabes de cyclisme sur piste : Cherki et Tchambaz en or, le bronze pour Mansouri

Les cyclistes algériens, Salah-Eddine Cherki (juniors garçons) et Lotfi Tchambaz (Elite) ont remporté la médaille d'or aux épreuves de poursuite individuelle, alors que Hamza Mansouri (Elite) s'est contenté de la médaille de bronze, lundi lors de la troisième journée des Championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte. Un peu plus tôt, l'Algérienne Chahra Azzouz avait remporté la médaille d'argent aux épreuves de Scratch (juniors filles), la deuxième pour elle après celle décrochée aux épreuves de vitesse par équipes. Avec ces trois nouvelles médailles, le total de la récolte algérienne s'élève à 14 médailles (4 or, 5 argent et 5 bronze). Les épreuves sur piste se poursuivent au Caire avec la participation de treize coureurs cyclistes algériens dont trois filles et cinq juniors. Après avoir dominé les courses du Championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans le cadre du Festival arabe de cyclisme.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct**Handball**

Le programme des 8^{es} de finale de la Coupe dévoilé

le match à suivre**Coupe de la CAF**

La JSK et la JSS en appel dimanche

football**Barça**

Xavi dément la rumeur Bounedjah

Football

Les empreintes des Coupes du monde ou l'inégalité de traitement

→ **La Coupe du monde est déjà partout. Novembre 2022 semble être très proche pour la planète foot. Tous les joueurs des différentes catégories espèrent jouer un jour un Mondial.**

Un rêve d'enfant pour certains, mais la chose n'est pas aussi facile. Cette fois-ci, elle aura lieu au cœur de ce que l'on qualifie «le minuscule, mais très riche émirat gazier du Golfe» qui se prépare à accueillir un peu plus d'un million de supporters. Un chiffre qui s'ouvre à toutes concurrences des grandes compétitions mondiales en passant du football au tennis et à la Formule 1. Ce sont généralement ces sports qui drainent le fort taux de présence de supporters. Cette fois-ci la balle sera chez les Qataris qui auront à jouer plusieurs cartes dont l'une est la Coupe du monde, l'autre tout aussi importante est le tourisme. Deux destinations à l'occasion d'une compétition planétaire. Le Qatar est dans toutes les langues des milliards de supporters, les nations s'y préparent et en Afrique, c'est le nombre d'équipes qui sera engagé qui dérange.

L'incomparable comparaison

Avec environ un milliard d'habitants et 54 nations, l'Afrique n'a droit qu'à cinq représentants au Mondial de football. Un chiffre à comparer avec les 13 équipes qui représentent quelque 750 millions d'habitants et une cinquantaine d'États du continent européen. Qui impose une telle inégalité de traitement ? Mais, «organiser ce gigantesque rassemblement, avec ses centaines



■ Le football africain dénonce une injustice qui n'a que trop duré.

(Photo > D. R.)

de milliers de fans, est de loin le plus grand défi de cette péninsule désertique de 2,7 millions d'habitants où ferveur et esprit de fête populaire sont rarement au rendez-vous», estime un confrère d'une presse étrangère. Toute l'Afrique condamne cette criante injustice, même si la CAF est née en 1957, en cette période plusieurs nations africaines qui n'étaient pas encore libérées du joug colonial, ce n'est que dans les années 60 que s'affichent les premières nations libres. Il a ensuite fallu monter les structures et les équipements sportifs avant de penser aux rencontres internationales. Mais aujourd'hui, qu'est-ce qui peut justifier cette différence de traitement ?

Qui fait la politique du foot mondial ?

«C'est un rapport de force au sein de la FIFA», explique Loïc Ravanel, universitaire

et chercheur au CIES (Centre international de recherche sur le sport de l'Université de Neuchâtel en Suisse. «Au départ, les participations au Mondial se font sur invitation. Ensuite, il y a toujours eu un débat entre le désir de maintenir un certain niveau de jeu et une représentation territoriale plus équilibrée». Tout le monde sait que ce conflit est tranché par les puissantes fédérations européennes et sud-américaines qui font la politique du football mondial.

Une seule place pour un tiers des équipes engagées

Rappelons à cet effet, et surtout pour l'histoire, que c'est en 1934, lors de la deuxième compétition mondiale, (la première a eu lieu en 1930 en Uruguay) que l'Afrique est représentée par l'Égypte. A l'époque, les participations se font sur invitation. Et

entre 1934 et 1970 pas une seule équipe africaine n'a participé à une Coupe du monde. En 1958, «le Soudan a préféré déclarer forfait par solidarité aux pays arabes que d'aller battre Israël. En 1962, le Maroc a trébuché sur la dernière marche, battu par l'Espagne (0-1, 2-3). En 1966, la CAF boycotte l'épreuve afin de protester contre la suffisance de la FIFA : une seule place pour l'Angleterre à répartir entre l'Afrique, l'Asie et l'Océanie... soit une seule place pour un tiers des équipes engagées dans les éliminatoires», raconte Afrik-foot.

Les pays africains s'estiment brimés par la FIFA

Effectivement, «fait sans précédent, on assiste au seul boycott continental dont les causes ne sont pas politiques mais sportives. Les pays africains s'estiment brimés par la FIFA qui ne leur concède qu'un seul qualifié, et encore, puisqu'il doit affronter dans un ultime éliminatoire un pays issu d'un autre groupe continental», avant la compétition de 1966, racontent Pascal Gillion et Loïc Ravanel. Il a fallu attendre 1966, où eu lieu la grosse polémique en Angleterre (lors de la finale). 1970, les nations africaines font surface, et ce, grâce à l'impulsion du président Ghanéen où l'on accorde, de 70 à 82, une place en phase finale pour l'Afrique, et les Africains n'avaient droit qu'à un seul représentant (sur les 16 finalistes). «Les équipes africaines n'ont jamais dépassé les quarts de finale», note Loïc Ravanel. Pourtant, «le football africain a su enthousiasmer la compétition à plusieurs reprises avec des équipes comme l'Algérie en 1982 (éliminée par un accord entre les équipes allemande et autrichienne) ou des personnalités comme Roger Milla (qui a enchanté le Cameroun en 1990)».

Synthèse de H. Hichem (à suivre)

■ Canal + : Manchester City - Paris-SG à 21h

■ BeIN Sports 3 : Sheriff Tiraspol - Real Madrid à 21h

La Der

OL-OM : Plainte contre X et médecine du travail pour Payet

Au lendemain de l'arrêt définitif du match entre l'OL et l'OM suite à une bouteille d'eau reçue en plein visage par Dimitri Payet, le milieu offensif a porté plainte contre X, avant de faire évaluer les conséquences psychologiques de cette agression auprès de la médecine du travail. Soirée et lendemain difficiles pour Dimitri Payet. Dimanche, dès la 5^e minute de jeu entre l'Olympique Lyonnais et l'Olympique de Marseille, le milieu offensif a - pour la seconde fois après Nice-OM - été victime d'un jet de bouteille d'eau pleine. Cette fois-ci, le projectile l'a atteint en plein visage et, après de longues minutes passées au sol et un incroyable imbroglio en coulisses, le match a finalement été arrêté de manière définitive. Des incidents psychologiquement marquants pour l'international fran-

çais. Payet n'a donc logiquement pas participé à la séance d'entraînement prévue ce lundi à 11h30, selon des informations de RMC Sport confirmées par *Le Phocéen*. Il n'a tout simplement pas la tête à jouer au football, et cela est tout à fait compréhensible après cette nouvelle agression dont il a été victime. Le Réunionnais avait déjà eu beaucoup de mal à digérer Nice-OM, et il n'avait par la suite pas hésité à critiquer ses propres supporters après OM-PSG. Un geste fort pour un joueur qui prend le problème des supporters à cœur. «Je ne sais plus quoi faire, je ne sais plus quoi dire», aurait déclaré Payet, abattu, au Groupama Stadium dimanche soir selon RMC Sport. S'il n'a donc pas participé à l'entraînement dirigé par Jorge Sampaoli, il s'est tout de même rendu à la Commanderie ce

lundi pour voir le médecin du club, avec qui il a quitté les locaux autour de 11h50, expliquent nos confrères. Pour aller voir la médecine du travail afin de faire évaluer les conséquences psychologiques (et éventuellement physiques) de l'incident. Payet s'est également tourné vers la justice en portant plainte contre X, tandis que son club s'est constitué partie civile. Dimanche soir, l'auteur supposé de ces regrettables faits a été identifié rapidement après l'incident, et il a ensuite été interpellé puis placé en garde à vue. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne sait s'il a pu quitter le commissariat. D'autant plus que l'OL pourrait également porter plainte après avoir souhaité «des sanctions pénales et administratives exemplaires» dans un communiqué.